Plan Vélo

Saint-Chamond,
territoire cyclable

2022-2026

LE GUIDE DU PLAN VÉLO

SAINT-CHAMOND
saint-chamond.fr

En termes de mobilité douce et de déplacement vélo en particulier, demain se construit aujourd'hui. Saint-Chamond lance son ambitieux Plan vélo. D'ici à 2026, 4,3 millions d'euros seront investis pour créer 20,5 km d'aménagements cyclables destinés à desservir l'ensemble de la commune, mais aussi à équiper en infrastructures notre ville et créer une véritable culture vélo.

Plan Vélo

LE PROJET

LA VILLE DE SAINT-CHAMOND LANCE
UN AMBITIEUX PLAN VÉLO VISANT À :

- DÉVELOPPER DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES, SÉCURISÉS ET CONTINUS ;
- DÉVELOPPER LA PRATIQUE CYCLABLE SUR LA COMMUNE, NOTAMMENT DANS DES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL, DOMICILE-ÉCOLE, DOMICILE-LOISIRS ;
- DÉVELOPPER L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION PERMETTANT DE RÉPONDRE AUX ATTENTES DES USAGERS.

SAINT-CHAMOND

CO-CONSTRUIRE ENSEMBLE

Soucieuse d'élaborer un projet au plus proche des besoins et attentes de la population, la Ville de Saint-Chamond a mené une concertation importante aux différentes étapes de l'étude du projet: enquête numérique, micro-trottoir, réunion de travail avec les acteurs du "monde vélo" du territoire, séminaire de travail élus-techniciens, atelier citoyen.

CHIFFRES CLÉS

La pratique cyclable représente un véritable potentiel de développement sur le territoire !

- **40% DES ACTIFS DE LA COMMUNE** travaillent et vivent à Saint-Chamond,
- Presque **6 500 ÉLÈVES** (primaire, collège, lycée) **HABITENT À MOINS DE 10 MINUTES** de leur lieu d'études,
- **DES ITINÉRAIRES CYCLABLES DÉJÀ EXISTANTS** qui satisfont la majorité des enquêtés, à améliorer et connecter,
- **DES DÉPLACEMENTS MULTIMODAUX** en lien avec la gare,
- **60% DES PERSONNES INTERROGÉES** sont favorables au remplacement de certains déplacements en voiture par le vélo.

POURQUOI UN PLAN VÉLO ?

La pratique du vélo a de nombreux avantages, individuels et collectifs. C'est pour cela que la Ville de Saint-Chamond s'engage dans une politique dynamique de promotion du vélo, en accord avec le développement de sa Responsabilité sociétale.

SANTÉ

Amélioration de la qualité de l'air et pratique d'une activité physique régulière, avec un impact positif sur la réduction des risques de maladies chroniques et respiratoires mais aussi sur la santé mentale !

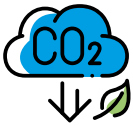

ENVIRONNEMENT

Réduction de l'émission des gaz à effets de serre. Selon l'ADEME, la quantité moyenne de CO_2 émise sur un km par une personne qui se déplace à vélo, à pied ou sur un roller= **0 G,** en bus = **80 G,** en voiture particulière = **310 G !**

ÉCONOMIE

Selon l'ADEME, faire **10 KM** par jour à vélo coûterait en moyenne **100 € PAR AN**. En voiture, parcourir la même distance quotidiennement reviendrait à **1 000 €.**

CONFORT ET CADRE DE VIE

Selon l'ADEME, le vélo est plus rapide que la voiture, notamment en milieu urbain (moyenne de **15KM/H** pour le vélo contre **14KM/H** pour la voiture). Le stationnement est simple et rapide !

Baisse des nuisances sonores, libération d'espaces de circulation pour des aménagements piétons et végétalisés, augmentation du sentiment de sécurité...

LE PLAN VÉLO COMMUNAL S'ARTICULE AUTOUR DE 3 AXES

AXE 1

AMÉNAGER UN TERRITOIRE CYCLABLE

L'OBJECTIF EST DE DÉVELOPPER LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES SÉCURISÉS À TRAVERS LE DÉVELOPPEMENT

- D'un réseau primaire de **5,5 KM** traversant Saint-Chamond pour lier la Vallée du Gier à Saint-Étienne, intégré au plan vélo métropolitain;
- D'un réseau secondaire de **15 KM** desservant les différents quartiers de la ville.

8 KM supplémentaires, dits "d'opportunité", permettront à long terme d'assurer une continuité cyclable sur tout le réseau de la commune.

Le développement de ce réseau cyclable représente un coût d'investissement prévisionnel de **4,5 M€**.
1 M€ d'investissement de Saint-Chamond d'ici 2025

Un programme pluriannuel de réalisation 2022-2025 a été établi. Dès 2022, des aménagements ont été réalisés sur les réseaux primaire et secondaire :

- Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle route de Saint-Étienne;
- Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle rue du 17 octobre;
- Étude en cours: carrefour rue Sibert, quai de la Rive (niveau des discontinuités cyclables).

AXE 2

DÉVELOPPER LES SERVICES DE L'ÉCOSYSTÈME VÉLO

LEVIERS ESSENTIELS DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DU VÉLO AU QUOTIDIEN, LES SERVICES VÉLOS SONT INDISPENSABLES POUR CRÉER ET MAINTENIR UNE DYNAMIQUE FAVORABLE AU VÉLO.

Trois actions sont proposées:

1 MULTIPLIER LES VÉLOS DISPONIBLES

Des aides à l'acquisition de vélos électriques existent auprès de Saint-Étienne Métropole, du Département de la Loire et de l'État. La Ville de Saint-Chamond peut vous accompagner dans vos démarches.

Afin de donner la possibilité aux usagers d'apprendre à réparer leur vélo et de favoriser la transmission de savoirs sur le territoire, la Ville de Saint-Chamond se donne l'objectif d'organiser **deux ateliers d'autoréparation par an** à compter de 2022, à l'occasion d'évènements dédiés à la promotion du vélo (dont la Faites du vélo).

Enfin, dans un souci de promouvoir le réemploi et de favoriser l'accès à un vélo pour toutes et tous à coût réduit, la Ville prévoit d'organiser **une bourse aux vélos annuelle.**

2 DÉVELOPPER L'APPRENTISSAGE DU VÉLO

Deux mesures seront développées par la Ville pour favoriser un large apprentissage du vélo à destination de la population.

- **Développer le programme "Savoir rouler à vélo"**, à destination des CM2: la Ville se donne l'objectif d'ici 2026 de permettre à chaque élève de CM2 de bénéficier d'un apprentissage du vélo à l'école;
- **Organiser des stages de "remise en selle"**, à destination d'adolescents/adultes: la Ville se donne l'objectif d'organiser des stages de remise en selle à minima une fois par an et s'engage à soutenir ce type d'initiatives sur le territoire.

3 AUGMENTER L'OFFRE DE STATIONNEMENT

Le stationnement est un élément clé du changement de pratique de déplacement. La crainte de se faire voler son vélo figure parmi les principales raisons pour lesquelles les habitants de Saint-Chamond ne l'utilisent pas.

La Ville a fait l'acquisition en 2021 de **huit véloboxs, soit 16 stationnements sécurisés** à proximité d'équipements publics, accessibles à la population. Plusieurs arceaux ont également été acquis par la commune, et un travail de concertation est mené pour les positionner au plus près des besoins des usagers. De nouvelles commandes seront passées pour augmenter largement la capacité de stationnement vélos d'ici 2026. La Ville travaille également à l'état des lieux des stationnements existants sur la commune, afin d'en établir une cartographie.

La Ville a également l'objectif d'ici 2026 d'**équiper chaque école primaire publique de stationnement vélo** pour permettre aux élèves et au personnel de sécuriser leur vélo. Cette acquisition sera subventionnée par l'ADEME dans le cadre du projet AVELO2.

AXE 3

CONSTRUIRE ET DIFFUSER UNE CULTURE VÉLO

L'AXE PROMOTION/SENSIBILISATION EST COMPLÉMENTAIRE DES AXES AMÉNAGEMENTS ET SERVICES. EN EFFET, DÉMOCRATISER L'USAGE DU VÉLO SUR LE TERRITOIRE NÉCESSITE AVANT TOUT QUE SES CITOYENS Y SOIENT SENSIBILISÉS ET AU COURANT DES POSSIBILITÉS CYCLABLES EXISTANTES.

Quatre actions sont mises en place:

1 INSCRIRE LE VÉLO AU CŒUR DU PROJET ET DE L'IDENTITÉ DE LA COMMUNE

L'objectif de cette action est de sensibiliser les citoyens à la pratique du vélo et à ses avantages à travers plusieurs mesures :

- L'élaboration d'**une stratégie de communication** en 2022, et la déclinaison de **campagnes de sensibilisation** annuelles. La Ville travaille à l'élaboration d'**un "guide du partage de la voirie"** rappelant l'ensemble des règles de sécurité pour les automobilistes, piétons et modes doux.
- Le **développement d'évènements promotionnels de la pratique du vélo** dans les déplacements quotidiens (organisation multi partenariale annuelle de la "Faites du vélo" depuis 2020).
- Le développement d'une **cartographie des itinéraires cyclables** de la commune.

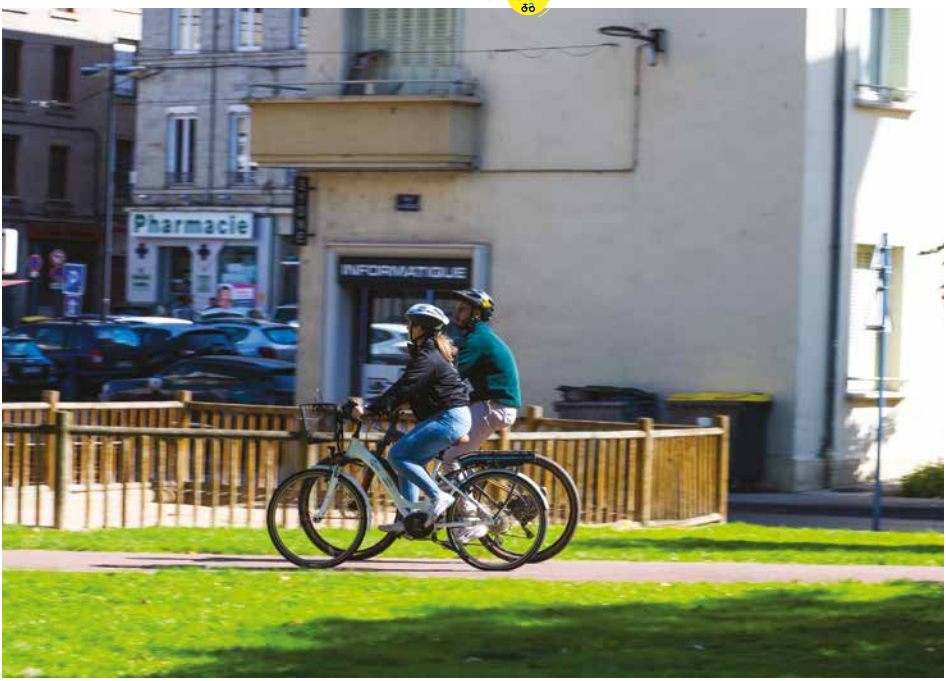

2 ENGAGER LA COLLECTIVITÉ DANS UNE DÉMARCHE EXEMPLAIRE

De par son image, la Ville a un rôle à jouer dans la diffusion de la culture vélo sur le territoire. Au-delà de la stratégie de communication, elle souhaite donner l'exemple sur les bonnes pratiques pour développer l'usage du vélo, à travers trois mesures :

- **Développer une culture vélo au sein de la collectivité d'ici 2026** en sensibilisant les agents à cette mobilité;
- **Intégrer la dimension vélo dans le plan de déplacement des agents;**
- **Renforcer la flotte de vélos à destination des agents** d'ici 2026: au-delà de l'acquisition de VAE supplémentaires qui sera subventionnée par l'ADEME dans le cadre d'AVELO2, la Ville se donne l'objectif de renforcer l'utilisation des VAE par les agents de la collectivité lors des déplacements professionnels.

3 ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES À DÉVELOPPER DE NOUVELLES MOBILITÉS

38 % des actifs de la commune vivent à Saint-Chamond (public-privé confondus). Les trajets domicile/travail constituent une cible essentielle.

En lien avec Saint-Étienne Métropole, un accompagnement des entreprises dans le développement de leurs nouvelles mobilités sera mis en place: communication auprès des salariés et entreprises, développement d'évènementiels spécifiques, incitations pour les entreprises à développer des plans de mobilité, etc.

4 FAVORISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Cette action a pour objectif de favoriser le développement d'un écosystème de compétences sur le vélo, à travers de la formation, de la sensibilisation, de l'implantation de professionnels spécialisés, etc. De nombreux acteurs pourraient être concernés par cette quatrième action: SEM, Région, CCI/CMA/Association de soutien à l'entreprenariat... à mettre en relation avec des porteurs de projets.

SCHÉMA DIRECTEUR DES ITINÉRAIRES CYCLABLES

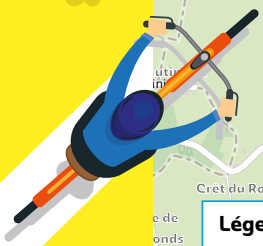

Légendes

Dessertes d'équipements

Réseau primaire du plan vélo

Axe primaire

Options

Réseau secondaire du plan vélo

Axes secondaires

Liaisons d'opportunités

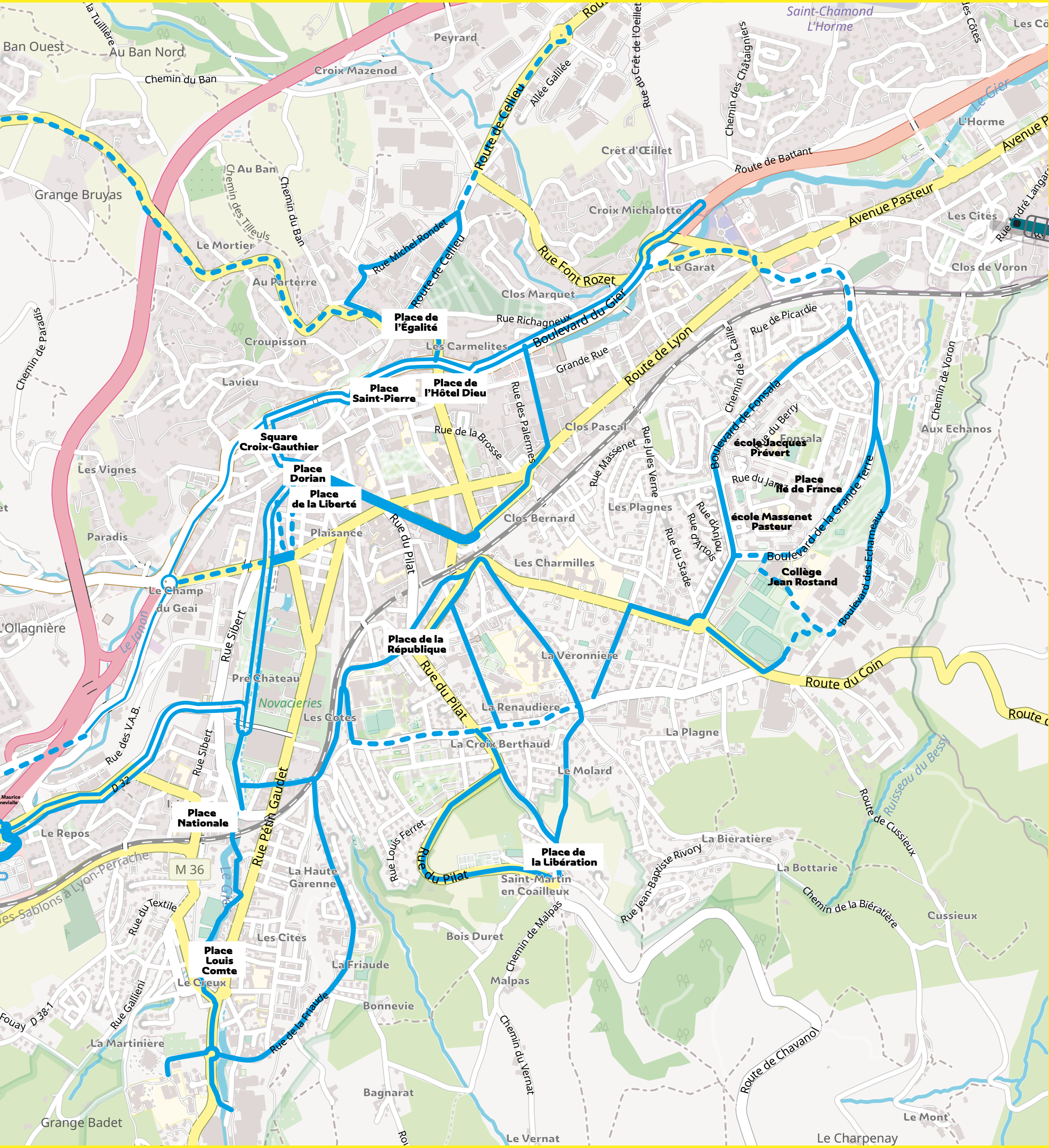
Place de l'Égalité
Place de l'Hôtel Dieu
Place Saint-Pierre
Square Croix-Gauthier
Place Dorian
Place de la Liberté
Place de la République
Place Nationale
Place Louis Comte
Place de la Libération
école Jacques Prévert
Place Île de France
école Massenet Pasteur
Collège Jean Rostand
Saint-Chamond L'Horme
Ban Ouest
Au Ban Nord
Chemin du Ban
Croix Mazenod
Peyrard
Route de Cellieu
Allée Gallée
Rue du Crêt de l'Oeillet
Chemin des Châtaigniers
Les Côtes
L'Horme
Le Gier
Crêt d'Œillet
Route de Battant
Avenue Pasteur
Grange Bruyas
Au Ban
Chemin des Tilleuls
Chemin du Ban
Croix Michalotte
Les Cités
Le Mortier
Au Parterre
Rue Michel Rondet
Rue Font Rozet
Le Garat
Clos de Voron
Clos Marquet
Rue Richagneux
Boulevard du Gier
Rue de Picardie
Chemin de Paradis
Croupisson
Les Carmelites
Grande Rue
Route de Lyon
Chemin de la Caille
Lavieu
Rue des Palermes
Rue de la Brosse
Clos Pascal
Rue Massenet
Rue Jules Verne
Boulevard de Fonsala
Rue du Berry
Fonsala
Chemin de Voron
Aux Echanos
Les Vignes
Rue du Jura
Les Plagnes
Rue d'Anjou
Rue d'Artois
Clos Bernard
Boulevard de la Grande Terre
Paradis
Plaisance
Rue du Pilat
Rue du Stade
Boulevard des Echarneaux
Le Champ du Geai
Les Charmilles
L'Ollagnière
Le Janon
Rue Sibert
La Véronnière
Pré Château
Novacieries
Les Cotes
La Renaudière
Route du Coin
Rue des V.A.B.
La Croix Berthaud
La Plagne
D 32
Le Molard
Le Repos
Rue Petin Gaudet
Rue Louis Ferret
Route de Cussieux
Ruisseau du Bessy
M 36
La Haute Garenne
La Biératière
Rue Jean-Baptiste Rivory
La Bottarie
Saint-Martin en Coailleux
Chemin de la Biératière
Cussieux
Rue du Textile
Les Cités
Bois Duret
Chemin de Malpas
La Friaude
Malpas
Le Creux
Rue Gallieni
Bonnevie
D 38-1
Fouay
Rue de la Friaude
Chemin du Vernat
Route de Chavanol
La Martinière
Bagnarat
Grange Badet
Le Vernat
Le Mont
Le Charpenay

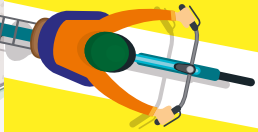

DÉVELOPPER UN RÉSEAU CYCLABLE SÉCURISÉ ET EFFICACE,
PERMETTANT UNE DESSERTE DOUCE DES DIFFÉRENTS
QUARTIERS DE SAINT-CHAMOND

UN RÉSEAU DE 21 KM D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
(5,5 KM RÉSEAU PRIMAIRE / 15 KM RÉSEAU SECONDAIRE)

UNE VISION LONG TERMES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ CYCLABLE,
AVEC DES TRONÇONS "D'OPPORTUNITÉ", SUR DES AXES NON PROGRAMMÉS
MAIS IDENTIFIÉS COMME IMPORTANTS À AMÉNAGER
POUR LES VÉLOS EN TERMES D'ENJEUX

SAINT·
CHAMOND

SAINT-CHAMOND
saint-chamond.fr

Mairie de Saint-Chamond
Avenue Antoine Pinay CS 80148
42403 Saint-Chamond Cedex
Tél. 04 77 31 05 05
E-mail : planvelo@saint-chamond.fr

SOUTENU PAR

Soutenu par RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité — ADEME

SÉM SAINT-ÉTIENNE la métropole